*ASBL LE TRIANGLE - Rue du Beau Site 28 - 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE*

*BCE : 0864 153 105*

*Tél : 071/438.006 - Fax : 071/364.565 – Email :* *direction.admin@letriangleasbl.be*

RAPPORT DU CONSEIL D’ADMINISTRATION

DU 27 Avril 2022.

*Sont présents : Messieurs GOBLET, DARTEVELLE, HENROTTE. Mesdames GRIMARD, GAILLY.*

*Assistent : Emmanuel MATHIEU, directeur pédagogique, Rudy VANDEWYNCKELE, directeur administratif.*

*Excusé : Jean-Marie PIRET.*

***RAPPORT ADMINISTRATIF ET FINANCIER.***

1. **TRESORERIE**

*(voir tableau de la trésorerie dans la farde de suivi des CA).*

 OKVoir tableau de trésorerie.

Nous avons reçu l’avance 2022 pour l’abri de nuit RS.

Pour le reste RAS.

1. **PERSONNEL.**

TRANSI TOI.

Mélissa GEORGES demande à nous quitter avant la fin de son CDD à TRANSI TOI (30/06/2022). Elle a trouvé une place à Wanfercée-Baulet.et souhaite bénéficier d’une rupture de commun accord sans préavis ni indemnité à la date du 30 avril 2022.

Il faut indiquer dans le document que C’est à la demande du travailleur que le contrat peut-être rompu afin de lui donner l’accès à un autre emploi.

Pour la remplacer nous pensons à Romane GHYSELINCK qui a travaillée à l’abri de nuit pendant la période hivernale du 01/01/2022 au 31/03/2022.

PARTENA justifie qu’elle peut reprendre le contrat(2ème contrat)sans soucis:

Selon PARTENA nous pouvons le faire, elle ne nous a quitté depuis 1 mois et nous pouvons argumenter (pour autant que cela s’avèrerait nécessaire) qu’il s’agit d’un engagement « imprévu » pour remplacer quelqu’un dont le départ n’était pas prévisible.

De ce fait, préparer document de rupture et nouveau CDD du 01/05/2022 au 31/12/2022 pour Romane GHYSELINCK à TRANSI TOI pour le CA du 28/04/2022.

1. **BILAN 2021.**

Voir dernière version du bilan 2021 transmise mardi.

Vous constaterez que des ajustements ont été fait ainsi qu’une correction suite à une dernière vérification avec la comptable :

Page 18 : Différence Rosetta 224 – Différence 240

Page 21 : Différence EC.

Page 22 : Différence MA

Page 22 : Différence Masse Salariale MA

Page 27 : Différence Masse Salariale TRANSI TOI

Résultat à affecter : 62.455,61 €.

Document pour la BNB a signer par MR Goblet et MR Dartevelle.

**4.Projet TRAVAUX.**

Suite à l’appel à projet de la Fédération Wallonie Bruxelles, le projet travaux se voit modifié ; un dossier travaux de modernisation a été finalisé par Mr Goblet afin de moderniser, d’accroître notre capacité d’accueil pour l’ensemble de l’ASBL du Triangle.

Si nous sommes sélectionnés, la FWB financerait 90 % du projet.

Pour une estimation globale d’environ 1900000€ , il resterait à charge du TRIANGLE environ 200000€ à trouver. Cela parait raisonnable par appel aux dons.

Le projet doit être déposé pour le 31 mai.

**5.DIVERS.**

Résultat de la réunion d’hier avec la Maison des Eclaireurs. Avis favorable à participer au financement du projet mais pour une question de visibilité, de publicité, le maître d’ouvrage doit rester Le Triangle.

Dans les conditions du projet, il faut que l’institution demanderesse soit propriétaire ou prouve un droit de jouissance réelle sur le bien, dans ce cadre un bail emphytéotique sera signé avec la MDE.

Admission de Mr Dogne comme membre du CA.

Mr Bellemans, de l’ASBL Pélican qui organise des activités pour les enfants en difficultés ou handicapés, propose de venir au Triangle. Le CA l’invite à venir présenter le projet à nos éducateurs.

***2. RAPPORT PEDAGOGIQUE ET SOCIAL*** *(voir rapport pédagogique dans la farde de suivi des CA).*

Voir rapport d’Emmanuel. (corriger date,27/04 et pas 21/04)

**Prochaines réunions : le jeudi 9 juin à 16h30**

Signatures

Le Président, Administrateur.                  Christian GOBLET.

Les membres administrateurs :

GAILLY Marie-Anne. GRIMARD Françoise

DARTEVELLE Eric.    HENROTTE Jean-Marie

PIRET Jean-Marie.

##

##